



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CLUPP DU 23 SEPTEMBRE 2015

I. CLUPP

486 inscrits à ce jour

117 membres présents à la réunion

II. Bilan 2015

Présentation du document Power Point ci-joint.

1. Liste d'attente

Il y a toujours une forte demande sur les catégories de bateaux inférieurs à 6 mètres et pour les catégories de bateaux supérieurs à 10 mètres. L'attente est d'environ un an et demi.

Il reste quelques places de disponibles à Port Vauban mais pour des places pour des bateaux de plus de 11 mètres, il y a saturation.

2. Visiteurs saison 2015

Environ 1600 bateaux visiteurs. Des séjours de plus courte durée.

Nous avons eu moins de visiteurs en intersaison.

3. Bilan zone technique de l'Escaut

Bilan positif. Les nouveaux engins permettant de manutentionner des bateaux plus grands et plus larges, une nouvelle clientèle, professionnelle, apparait.

Nous avons néanmoins connus un engorgement au printemps dû à l'absence en maladie de l'un de nos grutiers. Les maîtres de ports ont pallié au maximum à ce manque, tout en exerçant leurs propres fonctions. La manutention de bateaux étant un métier spécifique, nous ne pouvons pas faire appel ponctuellement à des sociétés extérieures. L'équipe du port de plaisance mène des réflexions autour de l'organisation pour éviter que cela se reproduise.

4. Dragage 2014-2015

La zone qui a été essentiellement dragué est celle de Joinville.

Suite à une avarie pour laquelle les délais de réparation étaient trop long, l'anse des Régates n'a pas pu être dragué.

Le volume annuel moyen dragué est de 29 000 tonnes.

5. Tarifs 2016

Une augmentation de 1% est prévue pour les forfaits annuels ainsi que pour les tarifs de manutention.

Les tarifs ne seront pas augmentés de plus de 1% en 2017 et 2018.

III. Questions diverses :

- a. Comment la SPL Le Havre Nautisme compte t'elle gérer le surplus de bateaux venant du bassin du Roy sur la zone technique de l'Escaut ?

Ce sont des catégories de bateaux qui ne restent généralement que 2 ou 3 jours sur les terre-pleins, cela ne posera donc pas de problème majeur. Le plan de pose des bateaux sur l'aire de carénage sera revu de façon à pouvoir accueillir ce surplus de bateaux.

- b. Le délai autorisé d'une semaine sur l'aire de carénage oblige les plaisanciers à caréner au mois d'avril plutôt qu'au mois de Février, période à laquelle la météo est moins clémente.

Les besoins des plaisanciers ne sont pas les mêmes en fonction de l'usage qu'ils en font. Un régatier va avoir tendance à hiverner son bateau sur plusieurs mois et donc lorsqu'il va mettre à l'eau en février/mars, ce sont les plaisanciers pêcheurs qui vont mettre à terre les leurs pour l'entretien.

- c. Les tarifs « forfait carénage + hivernage » rebutent certains usagers à aller sur les zones de stationnement.

Les tarifs 2016 de manutention seront plus détaillés afin qu'ils soient plus compréhensibles de tous.

- d. Y aura-t-il de l'eau sur les zones de stationnement ?

Il sera éventuellement possible de passer des réseaux d'eau en même temps que la réalisation des travaux d'aménagement du pôle nautique de la zone de l'Escaut.

- e. Est-il possible d'installer des toilettes sur les zones de stationnement ?

Il y en a sur la zone de carénage qui ne se situe qu'à quelques mètres des zones de stationnement.

f. Est-il possible de disposer de douches sur la zone technique ?

Les douches existantes sur place sont celles utilisées par le personnel de la SPL Le Havre Nautisme.

Les clients qui le souhaitent peuvent accéder aux sanitaires de Port Vauban.

g. Les problèmes de pression d'eau sur l'aire de carénage ont-ils été réglé ?

Le problème a été résolu en collaboration avec la CODAH.

h. Est-il possible d'installer des anneaux scellés sur l'aire de carénage ?

Il ne serait possible, pour des raisons techniques, d'en installer que du côté bord à quai, ce qui n'apporterait que deux points d'ancrage sur quatre.

i. Est-il possible de signaler les emplacements des vannes dans le sas Quinette ?

La demande sera faite auprès des autorités du Grand Port Maritime du Havre.

j. Le port du gilet de sauvetage est-il obligatoire dans le sas Quinette ?

Il est fortement recommandé.

k. Est-il prévu d'agrandir l'espace pour le stationnement des vélos et deux-roues digue Olsen

Dans le cadre du renouvellement du port, une étude est menée pour construire une petite estacade dans le prolongement de l'espace actuel à vélos.

l. Un parking dédié aux plaisanciers est-il en projet ?

La Ville du Havre devrait intégrer dans l'aménagement du front de mer prévu un espace de parking sur le terre-plein Sud.

L'idée de créer un espace « dépose minute » auprès de la capitainerie du port de plaisance est à l'étude également.

IV. Renouvellement du port

Le renouvellement du port va concerner le changement total des pontons, des réseaux et des bornes.

Un nouveau ponton sera créé afin de pouvoir accueillir des unités plus grandes et plus lourdes. Ce ponton permettra également au reste de l'anse de Joinville d'être plus à l'abri.

Lors de la préparation des travaux, nous demanderons une participation active des usagers pour le déplacement de leur bateau.

Un nouvel équipement sera créé afin de rejoindre les deux bassins. Il s'agit d'une passerelle avec un tirant d'air de 3.10 mètres. Elle reliera le ponton A au ponton B.

Les bornes qui seront mises en place seront plus nombreuses et leur disposition mieux pensée. Elles fonctionneront à l'aide d'un badge qui sera personnel au bateau.

Ce badge servira également pour l'accès aux pontons. Un portail d'accès à la digue Olsen est prévu au début de la digue Olsen.

Les visiteurs accéderont aux pontons grâce à un système de cartes d'accès.

L'éclairage des pontons seront également intégrés aux travaux.

V. Vidéosurveillance

Le système de vidéosurveillance sera renouvelé lors des travaux de renouvellement du port.

La Ville du Havre a également prévu l'installation de deux caméras sur le boulevard Clemenceau. Ces caméras seront donc reliées au système de surveillance de la Ville du Havre.

VI. Wifi

Le système wifi sera également revu en même temps que le renouvellement du port.

Ce système sera bien plus performant que celui existant.

VII. Station Totale

Le CLUPP demande à la SPL Le Havre Nautisme si elle peut intervenir auprès de la station Totale afin qu'elle relève le plafond de débit de carte bancaire qui s'élève actuellement à 100€.

VIII. Stationnement

Un des membres du CLUPP suggère que soit étudié un stationnement privilégié aux usagers du port de plaisance, soit en réservant le futur parking sur le terre-plein sud, soit en étudiant de mettre la zone de stationnement du boulevard Clemenceau en zone payante avec une carte "PRIVILEGE ANNUELLE OU MENSUELLE"aux usagers du port de plaisance

Fin de la réunion : 19h30

Pour le compte du CLUPP
La SPL Le Havre Nautisme